

LA MORT DE DINANT

Résumé des massacres d'août 1914

D'après Michel M. E. HUBERT
Année 2006

Se basant sur diverses études réalisées au sujet des atrocités commises par l'armée allemande, les 21, 23, 24 et 25 août 1914, à Dinant ; et après avoir interrogé tous les rescapés de ces scènes de terreur, Maître Edouard GERARD (avocat - conseiller communal de la Ville de Dinant) a tenu à fixer définitivement ce point d'histoire.

Maître GERARD a expliqué les atrocités commises par les troupes allemandes, les 21, 23, 24 et 25 août 1914, à Dinant, dans un ouvrage intitulé « **LA MORT DE DINANT - Histoire d'un crime** » publié en 1919 aux Editions BOURDEAUX-CAPELLE.

Selon lui ...

Avant les jours fatidiques : début août.

La coquette cité de villégiature a, comme toutes les autres villes belges, connu la fièvre de l'enthousiasme patriotique. La population attend d'un moment à l'autre l'arrivée des troupes françaises.

Le 7 août.

Deux Uhlans pénètrent jusqu'en plein cœur de la ville. Ils sont faits prisonniers. Quelques heures plus tard, deux compagnies du 148e d'infanterie, venant de Givet, arrivent dans la cité.

Le 9 août.

Le régiment fait son entrée en ville. Les troupes françaises occupent la rive gauche de la Meuse. Seuls quelques petits postes d'observation sont détachés sur la rive droite.

Le 15 août.

La population est réveillée par le bruit du canon. Le duel d'artillerie se poursuit toute la journée pour se terminer, le soir, à l'avantage des Français. Dans le courant de la journée, des soldats allemands pénètrent dans la ville. Ils emmènent quelques prisonniers par la route de Ciney. L'allégresse s'empare de tous les Dinantais, lorsque la bataille se termine par la victoire des Français. Des hauteurs qui dominent la ville, des Allemands sont témoins de ces manifestations de joie exubérante.

Les terribles journées de massacre :

Le 21 août.

Un ordre du corps d'armée allemand prescrivant de massacrer tous les civils de Dinant et d'incendier toutes les maisons parvient au 108e d'artillerie. Vers 21h30, des cavaliers allemands accompagnés d'automitrailleuses s'engagent dans la rue Saint-Jacques.

Les habitants de cette rue et des rues voisines, glacés de terreur, se cachent partout où ils peuvent. Les soldats, assoiffés de sang et de carnage, défoncent les portes, tiraillent dans les fenêtres et les soupiraux, lancent des grenades et, au moyen de bombes, propagent l'incendie. L'hôtelier SOHET est atteint de 7 coups de baïonnette, le boucher CLEDA reçoit deux balles tirées au travers de sa porte, la femme du fermier PETIT et sa fille sont blessées gravement, l'ouvrier gazier GEORGES est tué d'une balle en plein front. Le feu est bouté à l'immeuble « La Cité ». Quatre membres de la famille MICHEL et l'ouvrier menuisier GEORGES y périssent dans d'atroces souffrances. Deux obus français éclatent au milieu des rangs allemands et entraînent la disparition de tous ces assassins.

Le 22 août.

Ces scènes d'horreur ont jeté la consternation dans les âmes les plus stoïques. Aussi, c'est bientôt un exode général. De sept heures à midi, les soldats français transbordent plus de deux mille cinq cents personnes sur la rive gauche de la Meuse. A midi, des ordres formels arrivent du Quartier Général français : on ne passe plus. Quelque 3.000 personnes restent sur la rive droite de la ville. Dans le courant de la nuit, les troupes françaises reçoivent l'ordre de battre en retraite.

Le 23 août.

Quelques compagnies françaises, demeurées sur les coteaux de la rive gauche, tiraillent sans répit pour donner le change à l'ennemi. Vers midi, une pluie d'obus met fin à leur résistance héroïque.

Au faubourg de Leffe.

Dévalant des hauteurs par la vallée des Fonds de Leffe, les Allemands pénètrent dans le quartier. Le régiment n° 178 jalonne sa marche en avant des cadavres des travailleurs de l'usine de Leffe qui habitent presque tous ce quartier. Les soldats allemands concentrent au couvent des Prémontrés toutes les personnes qu'ils trouvent sur leur chemin. Diverses personnes sont exécutées sommairement. Le fondeur PONCELET est fusillé sous les yeux de sa femme et de ses sept enfants. Charles NAUS, le chef mécanicien de l'usine, est tué au bras de son épouse. Xavier COLLIGNON est abattu dans son poulailler. Pauline FONDAIRE (18 ans) est tuée dans la cave de ses parents. Le cadavre est enduit de goudron et carbonisé. Plus d'un an après la journée du crime, le corps du charpentier Désiré GRANDJEAN est retrouvé dans son jardin. Vers 8h30, un officier fait sortir les hommes rassemblés au couvent des Prémontrés. Sur la place voisine, c'est bientôt la tuerie. Plus de 40 victimes tombent sous les balles des assassins. Pendant toute la journée, de nouveaux martyrs sont amenés devant l'abbaye et y sont exécutés. Vers le soir, dans son usine, Monsieur HIMMER et 42 de ses ouvriers viennent s'ajouter à la funèbre liste. Les exploits du 178e régiment ne se sont malheureusement pas bornés à cela. 24 victimes ont trouvé la mort dans le jardin du couvent des Sœurs. Plus loin, à la papeterie « Al Prée », 50 autres personnes sont abattues comme des chiens. Dans la montagne Malaise, les fermiers BULTOT et leurs domestiques (7 en tout) suivent le même sort. Dans le pré Capelle, 13 malheureux, ligotés avec des liens à bestiaux, sont fusillés.

A Saint-Nicolas.

Venus de la Montagne de la Croix, un régiment d'infanterie, un régiment des grenadiers de la garde et des chasseurs rassemblent tous les habitants du quartier en divers endroits.

A l'écurie Henri BOUILLE, à Saint-Roch, des gens sont menacés d'être fusillés, brûlés vifs. Une vingtaine de jeunes gens sont exécutés sur la place voisine. Les survivants sont dirigés vers le mur Tschoffen. Les hommes sont séparés des femmes et des enfants et sont abattus sur place. Une bonne centaine de cadavres jonchent le sol.

Pendant que se déroule ce drame, les otages enfermés dans la prison cellulaire « Al Bau », au nombre de plus de trois cents, reçoivent l'ordre de sortir dans la cour. A ce moment, pour une raison peu élucidée, une panique s'empare des soldats allemands qui s'enfuient de tout part, déchargeant leurs armes au hasard. Les survivants iront, pendant plus de trois mois, expier d'imaginaires méfaits dans les geôles allemandes.

A Saint-Pierre.

Une exécution sommaire, contre le mur du jardin LAURENT, fait 30 victimes.

Le professeur JULIUS, caché dans une cave voisine avec sa femme et son enfant, voyant ce spectacle, devine ce qui va se passer. Il tente de prendre la défense de ses concitoyens et se voit repoussé dans les rangs des condamnés à mort.

Aux Rivages.

Vers 18 heures, les Allemands rassemblent une centaine de personnes et les emmènent vers le bord de la Meuse. A ce moment, quelques coups de feu retentissent sur les hauteurs de Rondchêne (rive gauche de la Meuse). Ce sont les dernières cartouches des soldats français qui battent en retraite.

L'officier allemand donne l'ordre à Edmond BOURDON, greffier au tribunal, de se rendre sur l'autre rive pour dire aux Français que, s'ils continuent à tirer, tous les otages seront fusillés. Monsieur BOURDON a 30 minutes pour accomplir sa mission ; s'il ne revient pas, tous les siens seront exécutés.

De retour, après 25 minutes, Monsieur BOURDON et 82 autres Dinantais s'écroulent sous le feu des mitrailleuses.

Parmi ceux-ci, 17 enfants ont moins de 15 ans : Auguste BARA, Charles LEMAIRE, Jeanne BOURDON, Jules KINIQUE, Marthe BEAUJOT, Marguerite MORELLE, René DUPONT, Joseph DUPONT, Florent GAUDINNE, Maria BEAUJOT, Claire STRUVAY, Cilda MARCHOT, Maurice BETEMPS, Gilda GENON, Félix BALLEUX, Nelly POLLET et Mariette FIVET (âgée de trois semaines !).

A Neffe.

Vers 17 heures, une cinquantaine de personnes se réfugient, par crainte des obus, sous un petit aqueduc passant sous la voie de chemin de fer. Tout à coup, 7 soldats surgissent et commencent à tirer et à lancer des grenades sur les malheureux.

Ils font 24 victimes dont 9 enfants. Dans les environs, 21 habitants du quartier tombent sous les balles d'une autre compagnie.

Du haut du plateau d'Herbuchenne...

En fin de journée, tous les hommes valides (417 captifs restés aux mains des hordes saxonnes) peuvent mesurer l'étendue de leur malheur avant d'être exilés à Cassel pendant plus de trois mois.

Les 24 et 25 août.

Certains prisonniers essaient de tromper la vigilance de leurs gardiens et s'enfuient dans les collines. Une vingtaine de ceux-ci découverts par les Allemands périssent sur les plateaux de la Citadelle, d'Herbuchenne et de Gemmechenne. Quatre habitants du quartier Saint-Médard sont encore exécutés sommairement par les troupes allemandes se dirigeant vers Philippeville. Les survivants sont réunis et convoyés vers le couvent des Prémontrés, l'Eglise de Leffe et la caserne de l'Ecole Régimentaire. Après 4 jours d'un régime de terreur, tous ces malheureux sont libérés et ne peuvent se résoudre qu'à un exil volontaire de leur cité en ruines ...

Le funèbre bilan.

Plus de 650 martyrs ont été sacrifiés cyniquement par les Teutons pour la plus grande gloire de Guillaume II et de l'Allemagne :

- ▶ Faubourg de Leffe : 244 victimes (dont 4 femmes et 12 enfants) ;
- ▶ Quartier Saint-Pierre : 90 victimes (15 femmes, 2 enfants) ;
- ▶ Quartier Montferrand : 6 victimes (2 femmes, 1 enfant) ;
- ▶ Quartier Saint-Nicolas : 151 victimes (8 femmes, 2 enfants) ;
- ▶ Faubourg des Rivages : 89 victimes (29 femmes, 18 enfants) ;
- ▶ Hauteurs de la Citadelle et d'Herbuchenne : 18 victimes (4 femmes) ;
- ▶ Faubourg de Neffe : 45 victimes (15 femmes, 11 enfants) ;
- ▶ Quartier Saint-Médard : 4 victimes (1 femme).

Soit un total de 643 personnes auxquelles il faut ajouter une dizaine de disparus. L'incendie a détruit plus des deux tiers de la ville. Il ne reste rien des quartiers Montferrand (Centre), Saint-Pierre et presque rien du quartier Saint-Nicolas. Le faubourg des Rivages a aussi beaucoup souffert. Par contre, les faubourgs de Neffe, Leffe et Saint-Médard (quartier de la gare) ont été relativement épargnés. Les fermes et les châteaux sis sur les hauteurs, les usines, tous les édifices publics (sauf le Palais de Justice) ne sont que ruines.

Note importante pour les Généalogistes : les actes B.M.S de Dinant ont été détruits dans cet incendie

D'après Me Edouard GERARD in LA MORT DE DINANT - Histoire d'un crime 1919 Editions BOURDEAUX-CAPELLE